



CLASSE FOOTBALL



Collège Jean MOULIN, NEUILLY PLAISANCE

(93)





Une équipe encadrant ces projets



- M.JAUBERT, enseignant d'EPS, Professeur principal des 6^{ème} F.
- Mme RIVIEREZ, enseignante d'EPS, Professeure principale des 5^{ème} F et responsable des Devoirs faits.

M.Boimé Yefet: Educateur sportif au NPFC et AED au sein du collège.

Le direction:

Mme Errachidi (classe de 5^{ème}) et Principale.

Mr Boursier (classe de 6^{ème}) et Principal adjoint

Mme Bourriot , CPE (référente 6^{ème} et 5^{ème})



Liste des élèves retenus



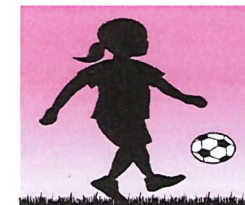
- **Des tests seront organisés certainement mi juin**
- Une liste de 12 à 14 élèves retenus sur des critères sportifs (Footballistique/physique), scolaire et motivationnel (Les élèves doivent connaître le projet le jour des tests!!)
- Dans le respect de l' hétérogénéité des classes, principe de constitution des groupes au collège Jean Moulin

Conditions importantes:

- Importance de la mixité filles/garçons
- Représentativité de l'ensemble des Ecoles
- La constitution du groupe sera fonction d'une hétérogénéité scolaire indispensable.
- Concertation enseignants Primaire/Professeurs principaux de 6^{ème})



Aménagements pour les élèves



- Un Volume d'heures de cours identique à leur niveau de classe, avec les mêmes exigences scolaires
- Nombre de séances identiques à un autre joueur du club (pas de « sur-entraînement »)
- **3 ou 4h d'EPS**, comme tous les élèves du collège
- Viennent se greffer **en plus** 2 séances de 2h (sur leur Emploi du Temps), au NPFC, à la **place** des entraînements planifiés au club pour les autres adhérents.
- **2 heures de devoirs faits ou suivi pédagogique obligatoires le vendredi de 8h30 à 10h30 (Mme Rivierez).**
- Possibilité de s'entraîner et faire les compétitions de l'AS futsal le mercredi après-midi

- Cette année les Minimes Filles ET les Minimes garçons se sont qualifiés, après 7 tours de qualifications pour les championnat de France UNSS futsal. 26 élèves, dont 14 garçons et 10 filles partiront respectivement à Limoges et à Dreux pour défendre les couleurs de Neuilly Plaisance (durée 4 jours).
- En parallèle le club du NPFC ne cesse de croître et de gagner en qualité et nombre.



Organisation générale



- ◆ Lundi 16h/18h entraînement football
- ◆ Mercredi 13h/14h30 entraînement de Futsal, compétitions, formation à l'arbitrage **(facultatif)**
- ◆ Jeudi 16h/18h entraînement football
- ◆ Vendredi 8h30/10h30 Devoirs faits et suivi pédagogique

Le projet sportif

Le projet sportif:

- *Une volonté d'axer le projet sportif sur la progression des élèves et sur leur entrée ou leur évolution dans le pôle compétitif (championnat UNSS, championnat de la fédération française de football, formation à l'arbitrage)*
- *Un suivi personnalisé et donc un projet à construire pour et par chaque élève*
- *Concilier les objectifs de progression et réussite scolaire avec la pratique sportive*



Le projet sportif: la liaison collège/associations sportives (NPFC)



➤ **Le projet est basé sur un partenariat entre collège et les clubs sportifs et c'est un partenariat à développer dans les deux sens**

- Le projet doit aller dans le sens d'une continuité d'enseignement et d'éducation entre ce qui est fait au collège et ce qui est fait en club; **les heures prévues pour la classe foot (4h hebdomadaires) sont suffisantes et des heures supplémentaires d'entraînement ne doivent pas s'ajouter si le projet de réussite scolaire de l'élève n'est pas positif.**
- Les demandes d'inscription étant importantes, un élève retenu dans la liste, ne peut donc pas sortir du projet en cours d'année, sauf décision conjointe des membres de la communauté éducative du collège et des référents du club. Le raisonnement est identique pour le passage en classe de cinquième.

- ***Un élève retenu dans la liste de la « classe football » doit obligatoirement être licencié au « Neully Plaisance football club », NPFC, pour l'année 2023/2024.***





L'équilibre entre sport et scolarité



- ***Un suivi personnalisé*** de l'évolution scolaire sera organisé par les deux professeurs responsables des projets, en liaison avec les professeurs principaux des classes concernées
- Les élèves doivent donc **construire une organisation personnelle** pour être capable de gérer 4h de sport en plus et une scolarité normale de leur niveau de classe.
- La capacité à **« concilier » activité sportive et scolarité** est une condition de maintien ou non dans la classe football (au cours de l'année ou d'une année sur l'autre)





Le Profil d'élève qui correspond au projet



- Un élève « **sportif** », qui aime pratiquer le sport plusieurs fois par semaine
- Un élève « **sportif** », qui accepte « **l'effort sportif** », qui rentre dans « **l'effort physique** », qui sait « **se dépasser** »
- Un élève **qui commence à se gérer sur le plan scolaire** (méthodes de travail, organisation du travail personnel) mais ça se travaille!
- Un élève qui a envie de se confronter ou qui se confronte déjà à la « **compétition sportive** », quel que soit le niveau de départ
- **Football** : Un élève qui souhaite pratiquer ou pratique déjà la football en club.
- Un élève qui a envie de s'investir dans **un projet personnel lié au domaine du sport**

